

## APPLICATION

1. Cet échafaudage de façade s'utilise jusqu'à une hauteur de travail de 30 mètres. Son ancrage doit être conforme aux prescriptions du fabricant. La mise à la terre de cet échafaudage est indispensable en toutes circonstances.
2. La capacité de charge de cet échafaudage correspond à la classe 3 de la norme NEN 2770 (HD 1000). La charge admise s'élève à 250 kg uniformément répartis sur la plate-forme considérée ou à 150 kg par échantillon de surface de 50 x 50 cm. La charge par colonne ne doit jamais dépasser une plate-forme complète et la moitié d'une plate-forme.
3. Les échafaudages de façade ne peuvent se monter que sur une surface d'appui dont la capacité portante est suffisante.
4. L'exploitation de cet échafaudage n'est autorisée que si la force du vent est inférieure à 6 Beaufort.
5. Il est interdit de hisser cet échafaudage de façade.
6. En cas d'utilisation d'un filet de sécurité, il convient de prendre contact avec le fabricant pour contrôler s'il y a lieu de modifier l'ancrage de l'échafaudage. Dans la plupart des cas, l'ancrage devra subir certaines modifications.
7. En cas d'utilisation sortant du cadre défini ci-avant, il convient de prendre contact avec le fabricant.

## MONTAGE

1. Avant de procéder au montage, il convient de contrôler les points suivants :
  - la capacité portante de la surface d'appui doit être suffisante.
  - l'encombrement éventuel du chantier avant le montage et l'exploitation de l'échafaudage de façade.
  - la force du vent.
  - la disponibilité de toutes les pièces nécessaires sur site.L'emploi de pièces endommagées ou inadéquates est à proscrire.
2. Le montage de l'échafaudage de façade doit être exécuté par 2 personnes au moins. Ces monteurs doivent être qualifiés ou maîtriser parfaitement l'installation des échafaudages de façade.
3. Lors du montage, toutes les pièces qui figurent sur la liste des pièces et éléments doivent être utilisées. Au terme du montage, il convient de s'assurer de la fiabilité des fixations.
4. **SEQUENCE DE MONTAGE**  
**(se reporter également à la figure en annexe)**
  - 4.1 Etaler le matériel sur site
  - 4.2 Monter la section de base.  
Commencer à partir du point le plus élevé de la surface d'appui.
  - 4.3 Développer la base jusqu'à ce qu'elle atteigne la largeur voulue.
  - 4.4 S'assurer de la mise à niveau de l'échafaudage et rectifier si nécessaire en agissant sur les écrous de réglage que comportent les pieds! Cette opération facilite le montage des niveaux suivants.
  - 4.5 Monter les plates-formes.  
Attention : à l'endroit prévu pour l'installation d'une échelle, il convient de monter une plate-forme à trappe.
  - 4.6 Poser les cadres de passage du niveau suivant.
  - 4.7 Monter un garde-corps par section à partir de la plate-forme. Les garde-corps doivent être fixés du côté intérieur des montants.

Il convient de monter toutes les pièces d'ancrage avant de procéder au montage des cadres de passage du niveau suivant.

- 4.8 Monter les plinthes de sécurité sur leurs supports.
- 4.9 Monter les garde-corps latéraux nécessaires et fixer l'échafaudage de façade conformément au schéma d'ancrage illustré sur la figure au verso. Utiliser à cette fin des pièces d'ancrage capables de résister à une force de traction minimale de 170 kg par boulon d'ancrage lorsqu'elles sont montées parallèlement à l'édifice et à une force de 250 kg par boulon d'ancrage lorsqu'elles sont montées perpendiculairement à l'édifice. Sur les échafaudages dont la hauteur est supérieure à 15 mètres ainsi que sur les constructions à ossature ouverte, il convient d'utiliser des pièces d'ancrage capables de résister à une force de traction minimale de 500 kg par boulon d'ancrage lorsqu'elles sont montées perpendiculairement à l'édifice. Il faut toujours s'assurer que l'édifice est capable de résister à l'ensemble de ces forces. Placer les pièces d'ancrage le plus près possible de chaque plate-forme.
- 4.10 Monter l'échafaudage jusqu'à la hauteur voulue.
- 4.11 Placer systématiquement des pièces d'ancrage supplémentaires et des entretoises obliques aux extrémités de l'échafaudage de façade.

## UTILISATION

1. Avant toute (ré)utilisation de l'échafaudage, il y a lieu de contrôler les points suivants :
  - l'intégrité et le bon état de la construction
  - la compatibilité de l'environnement immédiat de l'échafaudage avec son utilisation en toute sécurité
2. Pour grimper sur l'échafaudage, il convient d'emprunter les échelles prévues à cet effet.
3. Il faut hisser à la main les matériaux et outils nécessaires à l'aide d'une corde et d'un sceau par exemple. Ces opérations doivent être exécutées le plus près possible de l'échafaudage.
4. L'utilisation d'appareils de levage motorisés et fixés à l'échafaudage n'est pas autorisée.
5. Il convient d'accorder une attention particulière à la charge due à la poussée du vent en cas d'utilisation dans des lieux particulièrement exposés tels que les constructions ouvertes ou l'angle de certains bâtiments. Monter si nécessaire des pièces d'ancrage supplémentaires.

## DEMONTAGE

Le démontage de l'échafaudage s'effectue dans l'ordre inverse de son montage.

## INSPECTION ET MAINTENANCE

1. Les différents éléments constitutifs de l'échafaudage doivent être manipulés et transportés avec un minimum de précautions afin de prévenir tout risque d'endommagement.
2. L'entreposage doit être organisé de telle façon que l'état des pièces acheminées sur le site d'installation de l'échafaudage soit irréprochable et que leur nombre corresponde précisément aux besoins.
3. S'assurer du bon fonctionnement et de l'absence d'encrassement de toutes les pièces mobiles ou articulées.
4. S'assurer du bon état de toutes les pièces.
5. Les pièces endommagées ou défectueuses doivent être mises au rebut ou renvoyées au fabricant.

6. Dans des conditions d'exploitation normales, l'échafaudage ne nécessite aucun entretien.

760043

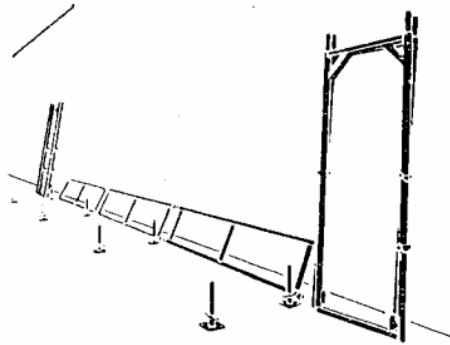


## MODE D'EMPLOI

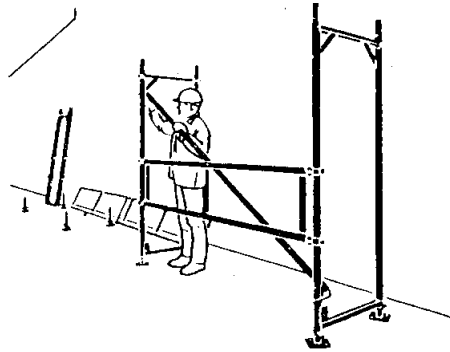
## ECHAFAUDAGE DE FACADE HANDLOCK

Echafaudage-HD 1000 - 3 - 0,6 x 3/2,5

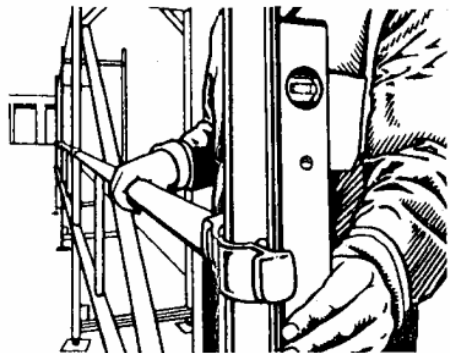




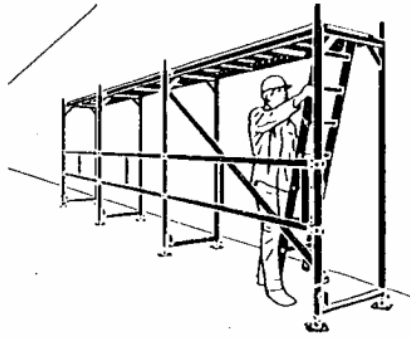
1 Etaler le matériel en le positionnant correctement.



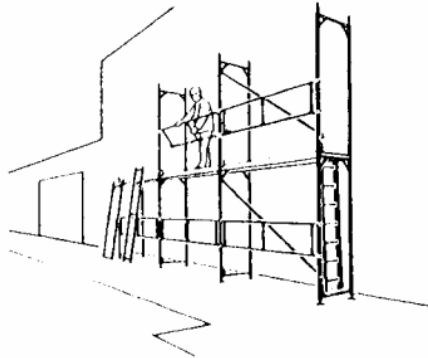
2 Monter la section de base.  
Commencer à partir du point le plus haut par rapport au niveau du sol.



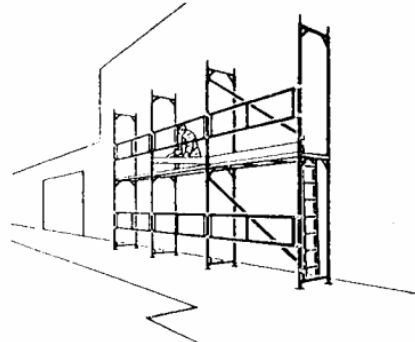
3 Monter la base dans son intégralité selon la largeur voulue et procéder à sa mise à niveau.



4 Poser les plates-formes de travail.  
Poser les échelles.  
Attention : à l'endroit prévu pour l'installation d'une échelle, il convient de monter une plate-forme à trappe.



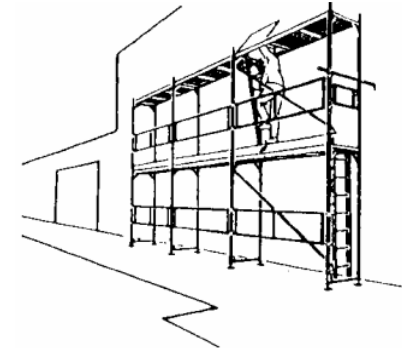
5 Monter un garde-corps par section à partir de la plate-forme.



6 Monter les plinthes de sécurité sur leurs supports.



7 Monter les garde-corps latéraux nécessaires et fixer l'échafaudage de façade conformément au schéma d'ancrage prescrit avant de procéder au montage des cadres de passage du niveau suivant.  
Utiliser à cette fin des boulons d'ancrage capables de résister à une force de traction minimale de 250 kg.  
Sur les échafaudages dont la hauteur est supérieure à 15 mètres ainsi que sur les constructions à ossature ouverte, il convient d'utiliser des pièces d'ancrage capables de résister à une force de traction minimale de 500 kg par boulon d'ancrage.  
Il faut toujours s'assurer que l'édifice est capable de résister à l'ensemble de ces forces



8 Monter l'échafaudage jusqu'à la hauteur voulue

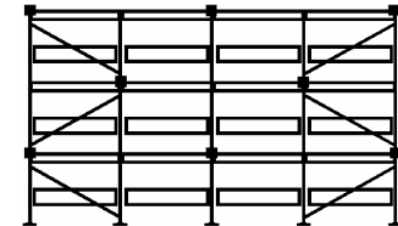


Schéma d'ancrage de l'échafaudage de façade Altrex

■ = point d'ancrage

Placer systématiquement des pièces d'ancrage supplémentaires et des entretoises obliques aux extrémités de l'échafaudage de façade.